



Mettre fin à des contrats prévoyance souscrits sans mon accord

Par lapanthererose

Bonjour,

En 2020, j'ai été démarché par téléphone et un courtier a trouvé le moyen de souscrire à 3 contrats prévoyance à mon nom. Etant militaire (et étranger) et très souvent en déplacement, je ne me suis rendu compte que d'un seul prélèvement que l'année dernière.

J'ai fait une demande de résiliation hors délais, en expliquant la situation, qui m'a bien sûre été refusée.

En juillet je reçois un email me prévenant du renouvellement de l'un des trois contrats. J'ai mis un terme à ce dernier dans les délais avec courrier AR.

Je pensais en avoir fini avec cette assurance mais à ma grande surprise, je reçois début novembre un nouvel échéancier pour un contrat souscrit lui aussi en 2020 et en épluchant mes comptes une nouvelles fois, je me rends compte qu'il y a avait 3 prélèvements mensuels depuis 2 ans.

Je les ai contacté par e-mail puis par courrier A/R pour mettre fin au contrat dont j'ai reçu l'échéancier. Aucune réponse. Aujourd'hui, je ne sais plus quoi faire pour mettre fin à ces prélèvements que je qualifie de frauduleux.

Je tiens à dire que je n'ai jamais reçu de codes d'accès à un quelconque compte en ligne, aucun courrier papier de leur part. J'ai de nombreuses fois répétés le fait que les contrats ont été souscrits sans mon accord et ils semblent qu'ils ne veulent rien entendre.

Aujourd'hui, j'ai décidé de bloquer leurs prélèvements auprès de ma banque. Des mois qu'ils me prélèvent presque 60 euros contre ma volonté.

Concernant le contrat dont je n'ai reçu ni échéancier, ni avertissement de renouvellement, est-ce qu'il y a une solution rapide ?

Que faire ? Merci de l'aide que vous pourrez m'apporter.